

Lieu : Communauté de Communes Loue Lison

Date de la convocation : 20/05/2025

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents : 1 Membres présents : 7

Nombre de suffrage exprimés 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à onze heures, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes Loue Lison sous la présidence de Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	X
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	X
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	x
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFRASNE	Excusé
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	x
CC Val de Morteau	Cédric BOLE	Excusé
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	x
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	X
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	Excusé
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	X

Secrétaire de séance : Béatrix LOIZON

1. Approbation PV du 13 mai 2025 1
2. Attribution marché - Travaux Tourbière Métalin, Bouverans – Programme LIFE Climat 2
3. Demande financement Fonds Vert – Prévention inondations à Doubs 3
4. Marché – Inventaire écrevisses – Affluents de la Loue et du Lison 4
5. Questions diverses 6

1. Approbation PV du 13 mai 2025

Le Président soumet à la validation des membres, le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du bureau à l'unanimité valident le procès-verbal de la séance du 13 mai 2025

2. Attribution marché - Travaux Tourbière Métalin, Bouverans – Programme LIFE Climat

L'objet de la prestation est de réaliser des travaux de réhabilitation d'une zone de tourbière drainée, sur le site de Métalin (Bouverans 25), dans la RNR des tourbières de Frasne-Bouverans dans le cadre du programme LIFE Climat.

Ils consistent en la réalisation de travaux de colmatage partiel ou total de fossés de drainage ou de fosses de tourbage, par la construction de 24 ouvrages en bois de principes constructifs et dimensions variables. Comme toujours, la circulation sur les milieux tourbeux est le point sensible des travaux, pour minimiser les impacts sur la tourbière (site particulier en RNR), les risques d'enlèvement des engins, ne pas générer de points de drainage par les passages répétés.

Ce site est particulièrement sensible car la végétation est constituée d'un ensemble de buttes à callunes perchées de 30 cm à 1m au-dessus du sol tourbeux, où l'eau s'écoule entre. Le sol est donc irrégulier, instable et piégeux. De plus, le site est en pente (extraction de tourbe) et le fossé central assez profond. Une attention et des moyens particuliers doivent donc être mis en place par l'entreprise pour faire face à ces contraintes pour la réalisation du chantier.

Une consultation de travaux a donc été lancée.

L'estimation financière du maître d'ouvrage effectuée est de 182 000 € TTC (152 000€HT).

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critère 1 : valeur technique 60%

Critère 2 : Prix de la prestation 40 %

Date et heure limite de remise des offres : 25/04/2025 – 11h00

Deux entreprises ont déposé une offre :

- JURA NATURA SERVICE – 160 722.53€
- FCE – 118 084,75 €

L'analyse des offres fait ressortir le classement suivant :

Entreprises	note technique	Note prix	Note finale
Valeur items			
FCE	37,64	40,00	77,64
JNS héliportage	60,00	29,39	89,39

L'offre de l'entreprise JNS apparait comme la plus avantageuse, cependant au vu de la différence de prix il a été décidé de recevoir les deux entreprises en entretien.

Les entretiens ont eu lieu le mercredi 21 mai, en présence des responsables des entreprises et de Geneviève MAGNON, Cyril THEVENET, Aurélien DORNIER et Claude LIETTA pour l'EPAGE.

A la suite des entretiens et des réponses apportées par les entreprises le classement a été ajusté :

Entreprises	note technique	Note prix	Note finale
Valeur items			
FCE	42,23	40,00	82,23
JNS héliportage	60,00	29,39	89,39

La note technique de FCE a été un peu ajustée dans la mesure où l'entreprise a indiqué que l'ensemble des engins rouleraient sur plaques tripli, y compris les dumpers, cependant la qualité technique du projet reste meilleure pour JNS.

Délibération N° BS-2025-07 - L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- VALIDE l'offre de JURA NATURA SERVICES pour un montant de 160 722.53 € HT
- AUTORISE le Président à engager celle-ci et signer tout document permettant l'engagement de cette opération

3. Demande financement Fonds Vert – Prévention inondations à Doubs

Les communes de Pontarlier et Doubs sont soumises au risque d'inondation par débordement du Doubs. Elles se situent en effet dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Doubs amont approuvé en 2016. Elles sont soumises à des aléas faibles (hauteurs de submersion inférieures à 50 cm) à très forts (hauteurs de submersion supérieures à 2 m), notamment sur la commune de Doubs au droit de la confluence avec le Dugeon.

A l'issue d'une étude visant à modéliser les inondations sur le secteur, 3 scénarii d'aménagement ont été élaborés.

L'EPAGE souhaite engager les travaux du scénario 1 décrit dans l'étude, qui concerne ce secteur. Il consiste en la combinaison de trois aménagements préalablement proposés, à savoir :

- La création d'un lit moyen en rive gauche du Doubs ;
- La mise en place d'un merlon en rive droite du Doubs ;
- La suppression des atterrissements au droit du pont de Doubs.

La maîtrise d'œuvre est engagée et a été attribuée au bureau d'études Naldéo.

L'estimation financière des travaux est la suivante :

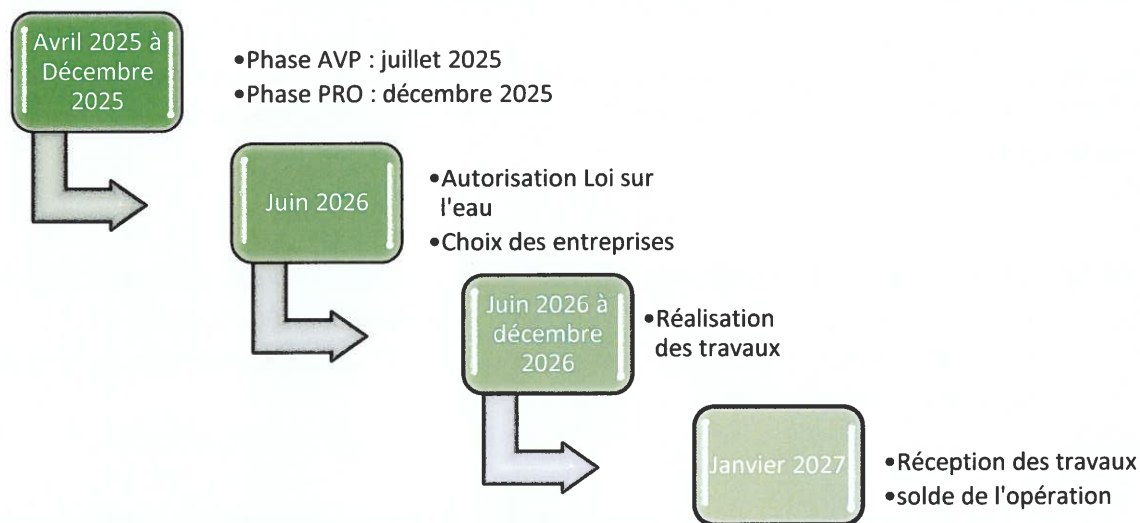
- Maîtrise d'œuvre : 58 581.5 € HT
- Travaux : 631 000 € HT

Les travaux sont éventuellement éligibles au Fonds Vert, sous réserve de disponibilités financières. Aussi, il est proposé de déposer un dossier de demande de financement pour ces travaux. La maîtrise d'œuvre étant déjà engagée, elle est exclue de la demande.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

	Montant	Taux
EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue	473 250 €	75 %
Fonds Vert	157 750 €	25 %
Total	631 000 €	100 %

Le planning prévisionnel de réalisation est le suivant :



Délibération N°BS-2025-08 - L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- Valide la demande de financement pour le dossier Prévention des Inondations à Doubs
- Sollicite le soutien financier auprès du « Fonds vert » pour un montant de 157 750 €
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à cette demande

4. Marché – Inventaire écrevisses – Affluents de la Loue et du Lison

Le bassin de la Loue et du Lison est l'un des derniers territoires du Département sur lequel est encore présent une population d'écrevisse à pieds blanc, espèce très menacée à l'échelle nationale, très sensible aux pollutions.

Elle était présente historiquement sur de nombreux cours d'eau mais a fortement diminué du fait des pollutions de toute sorte, de l'arrivée de maladies, et plus récemment en lien avec le changement climatique qui entraîne des assèchs plus importants des petits cours d'eau qui l'abritent.

Cette situation fragile a entraîné la mise en place au début des années 2000 d'arrêtés de protection de biotope sur les cours d'eau qui l'hébergeaient encore.

Le Syndicat mixte de la Loue avait accompagné, à l'époque, les agriculteurs concernés pour mettre en place des clôtures et des points de franchissement afin d'éviter que le bétail descende dans ces cours d'eau.

Les données sur la présence de l'espèce ont aujourd'hui près de 25 ans et n'ont pas été actualisées.

Les sécheresses successives depuis 2016-2018, ainsi que l'apparition de maladies véhiculées par des espèces invasives (écrevisses américaines) font craindre des effets négatifs sur la population résiduelle du bassin de la Loue

Ainsi, l'EPAGE en accord avec les services de l'Etat et de la Région a prévu d'actualiser la connaissance sur la présence de l'espèce, ceci grâce à un financement Natura 2000 (à 100 %).

Cette étude envisagée depuis 2023, n'avait pas encore pu être lancée du fait des changements de personnel.

Suite à l'inscription au budget 2025 de cette étude, une consultation a été lancée le 14 avril 2025.

Il est important de noter que les méthodologies d'inventaire de cette espèce sont assez chronophages (prospection la nuit à pied). De ce fait l'EPAGE a également prévu de faire utiliser la méthode de l'ADN environnemental qui permet de détecter la présence/absence de l'espèce (avec moins d'information que la prospection à pied) notamment sur des tronçons de cours d'eau non prospectés par le passé et/ou l'espèce pourrait être présente.

C'est ainsi 100 km qui sont à parcourir à pied et à peu près autant qui serait « couverts » par la méthode de l'ADN environnemental. Cette méthode permettant d'identifier plusieurs espèces, cette hypothèse a été intégrée en option.

Cette dernière méthode étant encore peu employée, l'estimation du coût de l'étude est approximative. Il a été évalué dans un premier temps à 80 k€ H.T.

Date de remise des offres : 16/05/25

Sont ici comparées les offres pour le protocole qui était demandé à minima :

- Année 1 : prospection nocturne à pied sur le linéaire en APPB et avec ADN Environnemental ailleurs
- Année 2 : prospection nocturne à pied sur la totalité (linéaire en APPB + points détectés positifs ADN l'année 1)

Offres reçues :

Bureau d'étude	Ecrevisses à pieds blancs uniquement (TTC)	Avec ADN pour plusieurs écrevisses (TTC)
Aquabio	234 648 €	239 448 €
BCD Environnement	100 087,80 €	128 139
Eaux continentales	120 888 € *	127 632 €

* Flou dans le rendu, potentiellement + 33 000 € / 39 000 €

Toutes ces offres sont au-dessus du seuil de publicité (90 000 € HT / 108 000 € TTC).

Il est donc nécessaire à minima de reconsulter en adaptant le seuil de publicité et/ou en adaptant le cahier des charges pour revoir à la baisse certaines prestations. Pour ce faire certains points d'inventaire pourront être supprimés après analyse plus fine des chances de présence/absence de l'espèce

Délibération N°BS-2025-09 - L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de rendre l'offre infructueuse
- Indique qu'une consultation sera relancée avec un cahier des charges adapté.

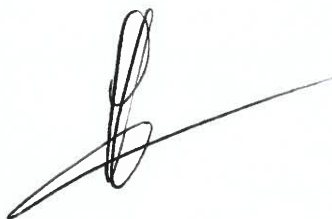
5. Questions diverses

Cyril Thevenet souhaite évoquer le projet de restauration de la partie amont sur la commune de Nods. Une réunion sur le terrain est prévue avec les agriculteurs, le président de la pastorale, Monsieur le Maire et l'EPAGE. Il indique qu'il serait pertinent qu'un élu soit présent lors de cette rencontre. Il est convenu que ce sera soit Aurélien Dornier, soit Béatrix Loizon, en fonction des disponibilités de chacun.

Au sujet de la Loi DUPLOMB, le président indique qu'un courrier sera adressé au Sénateur, président de la commission aménagement du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le secrétaire de Séance



Le Président de l'EPAGE
Haut Doubs Haute Loue
Philippe ALPY

